

## Description

Le conseiller ou la conseillère en orientation professionnelle, universitaire et de carrière aident les jeunes en fin de scolarité et les étudiants à choisir une formation correspondant à leurs goûts et à leurs capacités. Ils sont aussi au service des adultes qui désirent entreprendre une formation, se perfectionner ou changer de métier. Leur rôle est de conseiller et d'informer.

Leurs principales activités consistent à :

### Conseil

- amener les consultants, lors d'entretiens, à prendre conscience de leurs possibilités, de leurs compétences et de leurs intérêts;
- clarifier les goûts et les aspirations des personnes, ainsi qu'en vérifier l'adéquation avec la réalité;
- évaluer les intérêts, les aptitudes et les connaissances des consultants;
- évaluer la pertinence et la maturité du choix professionnel à l'aide de questionnaires ou de tests;
- proposer ou mettre en place si nécessaire des mesures d'aide et de soutien (recherche d'un appui financier, d'un employeur, d'une école);

### Information

- renseigner les consultants, individuellement ou en groupe, sur les filières de formation scolaire et professionnelle, ainsi que sur les possibilités offertes par le marché du travail;
- organiser des séances d'information dans les classes, des conférences et des visites d'entreprises;
- proposer des stages pratiques d'information;
- participer à l'élaboration et à la diffusion de documents écrits ou audiovisuels concernant les professions et les formations.

### Environnement de travail

Les conseillers en orientation professionnelle, universitaire et de carrière n'offrent pas de solutions toutes prêtes, mais les élaborent avec la personne concernée. De même, ils ne prennent pas de décisions, mais les préparent avec elle.

Ils travaillent en collaboration avec les milieux scolaires et professionnels. Selon les situations, ils sont amenés à coopérer avec les parents, les enseignants et d'autres spécialistes (médecins, psychologues, assistants sociaux, conseillers en placement, etc.).

## Formation

La formation de conseiller ou de conseillère en orientation professionnelle, universitaire et de carrière s'acquiert par des études universitaires, avec spécialisation (master) en "psychologie du conseil et de l'orientation".

### Lieu

- Université de Lausanne.

### Durée

- 4 semestres.

### Conditions d'admission

- Bachelor en psychologie.

### Autres conditions

- expérience professionnelle de 12 semaines minimum en dehors du champ de la psychologie exigée pour l'obtention du titre de "Conseiller-ère en orientation professionnelle, universitaire et de carrière". Elle doit être effectuée pendant le cursus master.

### Titre obtenu

- Master of Science (MSc) in Psychology, option conseil et orientation.

### Contenu

Pour des informations plus précises sur le contenu de la formation, voir le plan d'études du [Master](#).

Remarques: le titre de "Conseiller-ère en orientation professionnelle, universitaire et de carrière" peut également être obtenu par:

- l'obtention du Master of Advanced Studies (MAS) en management, ressources humaines et carrières, 2 ans, Universités de Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg, [www.masrh.ch](http://www.masrh.ch).

## Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Capacité d'analyse
- Esprit de synthèse
- Facilité d'expression
- Facilité de contact
- Écoute et compréhension d'autrui
- Curiosité intellectuelle

## Perspectives professionnelles

Le conseiller ou la conseillère en orientation professionnelle, universitaire et de carrière travaillent surtout dans le secteur public: offices cantonaux ou régionaux d'orientation scolaire et professionnelle, services d'orientation universitaire ou offices régionaux de placement. Il est également possible d'ouvrir son propre cabinet privé ou de travailler pour une grande entreprise (CFF, Poste, etc.).

De plus en plus, les conseillers en orientation professionnelle, universitaire et de carrière ont la possibilité de travailler dans le domaine des ressources humaines, dans le secteur public et privé.

### Perfectionnement

Dans le cadre de leur formation permanente, les conseillers en orientation professionnelle, universitaire et de carrière développent constamment leurs connaissances, tant au niveau du monde professionnel (évolution des professions et des formations) qu'au niveau de la psychologie (diagnostic, techniques d'entretien, conseil et soutien psychologique).

Ils peuvent envisager les perfectionnement suivants:

- cours organisés par les associations professionnelles et diverses institutions;
- cours du CSFO (Centre suisse de services/ Formation professionnelle, orientation professionnelle, universitaire et de carrière).  
<http://www.formationcontinue.csfo.ch>

Certains conseillers en orientation professionnelle, universitaire et de carrière poursuivent leur formation pour accéder à des titres de spécialisation dans d'autres champs de la psychologie, par exemple en psychothérapie.

Pour plus de détails, consulter [www.orientation.ch/postgrades](http://www.orientation.ch/postgrades).

## Professions voisines

- Assistant social HES/Assistante sociale HES
- Psychologue UNI/Psychologue UNI
- Spécialiste RH BF/Spécialiste RH BF

## Adresses

Université de Lausanne - Faculté des sciences  
sociales et politiques  
Evelyne Bovy Capitanio, conseillère aux études en  
psychologie  
Anthropole  
1015 Lausanne  
Tél.: 021 692 32 91  
<http://www.unil.ch/cepco>